ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Rejeté

N° DN187

AMENDEMENT

présenté par
M. Saintoul, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisa Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

---

ARTICLE 2

I. – Modifier ainsi le tableau de l’alinéa 5 :

1° Rédiger ainsi la deuxième ligne de la première colonne :

« Ressources financières du ministère des armées ». ;

2° En conséquence, rédiger ainsi la troisième ligne de la même première colonne :

« Ressources financières du ministère des armées » ;

3° À la troisième ligne de la dernière colonne, substituer au nombre :

« 436 »

le nombre :

« 441,8 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel du groupe La France insoumise vise à lever l'ambiguïté du présent projet de loi (PJL) quant au montant des ressources financières à disposition du ministère des armées.

L'actualisation de la loi de programmation militaire (LPM) présente un surplus de 36 milliards d'euros de crédit de paiement ; ce surplus s'ajoute donc aux 5,8 milliards d'euros de ressources extrabudgétaires prévues dans l'article 4 de la LPM votée en 2023, ce qui devrait porter le montant des ressources financières du ministère des armées à 441,8 milliards d'euros.

En l'absence d'inscription des besoins physico-financiers actualisés dans la LPM et de réponse claire du Gouvernement en auditions quant au devenir de ces ressources extrabudgétaires, le groupe La France insoumise propose d'inscrire dans ce tableau l'ensemble des ressources financières à disposition du ministère des armées pour la période 2024-2030, dans un souci de lisibilité.